

PROJET DE CONCEPTION OU DE RÉNOVATION D'UN ABATTOIR

une opportunité pour améliorer les conditions de travail et le bien-être animal

Référentiel méthodologique

- 1. Je pilote mon projet
- 2. J'implique les salariés
- 3. Je construis mon cahier des charges
 - lors de la construction ou la rénovation d'un abattoir
 - lors de l'achat d'une machine
- 4. J'associe les services vétérinaires
- 5. J'intègre des repères techniques
- 6. Je me fais accompagner

Retrouvez plus d'éléments méthodologiques et techniques et les coordonnées d'interlocuteurs pour vous accompagner dans vos projets sur le site www.bouvinnov.fr













Avec l'appui technique de :





LE CAHIER DES CHARGES : UN EXERCICE EXIGEANT MAIS INCONTOURNABLE Quel que soit le type de projet (construction à neuf d'un abattoir, rénovation ou simple achat d'un matériel), il est indispensable de rédiger un cahier des charges (souvent abrégé CDC et rédigé par la MOA) : ce document décrit les usages attendus (besoins fonctionnels) de la solution à l'issue du projet, en termes de productivité, mais également d'organisation, de sécurité, de nettoyage... Le CDC peut être utilisé dans différents contextes, en interne comme en externe (appels d'offre, marchés publics...) et a notamment pour but de faire gagner du temps aux différents intervenants dans la compréhension de la demande et de réduire au maximum les écarts entre les besoins initiaux et la finalité du projet. Actuellement, sa rédaction s'apparente, dans bon nombre de projets en abattoirs, à un oubli involontaire, à une étape agréablement sautée, ou à une obligation douloureuse. Pourtant, le bon déroulement d'un projet dépend grandement de la qualité du cahier des charges produit.

LES FONCTIONS D'UN CAHIER DES CHARGES

Partager et valider entre parties prenantes les enjeux et le périmètre du projet Apporter un cadre structurant au projet : budget, délais, contraintes (techniques, environnementales...), finalité et objectifs

Traduire les objectifs du projet en besoins/usages attendus et caractéristiques fonctionnelles auxquels la solution finale devra répondre

Évaluer pas à pas la production de la solution et contrôler à la fin sa conformité avec la demande

Assurer une traçabilité dans les étapes et dans les échanges, les fluidifier et gagner en efficacité

Contractualiser la demande du commanditaire auprès d'un prestataire Faciliter les consultations pour une mise en concurrence des différents prestataires



La construction ou la rénovation d'un abattoir n'est pas linéaire : elle passe par des cycles de vie qui nécessitent des validations progressives pour marquer les étapes (en phase d'esquisse, d'avant-projet sommaire, d'avant-projet définitif, etc). Enrichi dans sa forme (plan, esquisse, maquette, visualisation 3D) et dans son contenu (programme, spécifications fonctionnelles générales et détaillées, etc.) tout au long du projet, le CDC permet à chaque moment de conserver une vision globale du projet d'abattoir dans ses multiples dimensions (juridique, environnementale, sanitaire, humaine, règlementaire, etc.) et de se référer à un document contractuel, notamment en phase d'évaluation.

LA VIE D'UN CAHIER DES CHARGES AUX ÉTAPES CLÉS DU PROJET



AVANT-PROJET

Objectif : formaliser le contexte, les enjeux, les objectifs et le périmètre du projet

Cette première étape permet d'initier le CDC, document qui fait office de « contrat » entre la MOA et la MOE sur la base des éléments structurant du projet.

L'avant-projet permet de préciser le contexte historique, de décrire l'existant (et ses contraintes), d'identifier les acteurs partie-prenante et leurs attentes (le personnel impliqué, les porteurs du projet, les clients, etc.), de décrire les enjeux (explicites, implicites, partagés ou non par les différents acteurs), de préciser les contraintes (techniques, économiques, environnementales, humaines...) et de définir un premier périmètre du projet avec les résultats attendus. Dès cette étape, la question des conditions de travail doit apparaître, au même titre que celle des objectifs de performance productive et de bien-être animal.

Exemples de questions auxquelles il faut répondre

- Quels objectifs de production en termes de programme d'abattage (équivalent carcasse / an) ? Quelle projection à long terme ? (penser à l'évolution de l'outil en termes d'espèces, de tonnage, d'effectif, d'organisation...).
- Quelle organisation du travail ? Quels effectifs prévisionnels (qualification, internalisation et externalisation...) ?
- Quelle(s) cadence(s) d'abattage?
- Quelles sont les situations de travail à risques à améliorer (sur quels critères, quel est l'attendu...) ?
 Quelle est l'accidentologie du site ? Quelles ont été les circonstances de ces AT ou les facteurs générant ces maladies professionnelles ?
- Quel approvisionnement par jour et par espèce?
- Quel stockage journalier en bouverie en période de grosse production ?
- Quelle(s) cadence(s) de travail sur chaînes?
- ..



Illustration de l'élaboration du cahier des charges en avant-projet sommaire pour tenir compte des propriétés attendues du futur outil d'abattage







CONSTRUCTION DU PROJET

Objectif: formaliser les besoins des futurs utilisateurs

A cette étape, le CDC doit s'enrichir de la définition des besoins de tous les futurs utilisateurs de l'abattoir, c'est-à-dire les exploitants ou gestionnaires, les encadrants, les salariés de production, de nettoyage ou de maintenance, les services vétérinaires, les clients, etc. Cette étape doit permettre de poser les besoins d'usage du futur abattoir avant de penser aux solutions répondant à ces besoins.

Pour ce faire :

 Réaliser un état des lieux de la situation existante en se concentrant sur les enjeux pointés dans l'étape précédente : Quelles sont les situations de travail et d'usage de l'outil à préserver ? Quelles sont celles qui sont problématiques et pourquoi ? Si le projet concerne un périmètre large, il est conseillé de construire le CDC autour des différentes zones de travail.

Cet état des lieux est à réaliser avec les futurs utilisateurs (cf. fiche « J'implique les salariés »).

Ne pas oublier :

- les situations de travail occasionnelles (incidents, aléas, pannes, débordement...), les activités non-productives (nettoyage, maintenance : qui le fait ? quelle coactivité ? quels besoins ? quels espaces ?...);
- d'analyser les accès et les flux tant piétons (opérateurs, personnels administratifs...)
 que routiers ;
- d'analyser la structure constructive du bâtiment (poteaux-poutres, baies et façades) afin d'identifier ses contraintes et ses potentialités.

En phase 3, 4 et 5 d'un projet, le cahier des charges produit peut s'enrichir un peu ou s'ajuster; à partir de cette étape, il devient le document repère pour les dernières étapes du projet.

--> Exemple de besoins formulés pour la zone de logements

 La mise en logement journalière en bouverie devra tenir compte des projections suivantes: 80 bovins de + de 700kg de poids vif (45 bovins en logements individuels et le reste en parcs collectifs) et 60 veaux de 200 kg de poids vif.

--- Exemple de besoins formulés pour la zone de mise à mort des ovins

• La zone doit être agencée de manière à ce que les opérations d'amenée, d'étourdissement, d'accrochage et de saignée puissent être réalisées par un seul opérateur, sans risque et en permettant une circulation aisée d'un poste à l'autre..

--> Exemples de besoins formulés pour la partie aléas

- La conception et l'aménagement de la bouverie doit permettre d'évacuer, sans risque et sans contrainte posturale pour les personnes, un bovin mis à mort sur place, et de lui faire rejoindre la chaîne d'abattage au poste de saignée, sans passer par l'extérieur.
- La conception et l'aménagement de la bouverie doit permettre de réceptionner des bovins hors gabarits (taille exceptionnelle, avec cornes), avec un accès direct depuis le quai de déchargement jusqu'au box d'abattage, avec le même niveau de sécurité pour les opérateurs.



ÉTUDE DE CONCEPTION

Objectif: orienter les choix de conception et rechercher les solutions

Lors de cette étape, le CDC transmis à la MOE permet de guider les choix de conception, de confronter les hypothèses de conception à la représentation des situations d'usage futures et de trouver des compromis. Il s'agit d'évaluer, au travers de critères précis et mesurables, s'il y a atteinte des performances attendues et formalisées dans le CDC, tant en termes de production, de qualité, de coût, de délais ou de dimensions sociales. Il s'agit aussi, partant du CDC et de ses orientations, d'affiner le fonctionnement opérationnel futur sur les volets organisationnels, de compétences, d'effectifs, de flux, d'espaces, etc.

LES 3 POINTS-CLÉS À RETENIR

- Se donner du temps en amont du projet pour définir les besoins.
- S'autoriser à revenir sur des choix antérieurs et à mettre le projet en pause pour s'assurer que les besoins ont bien été pris en compte.
- A chaque réunion de projet, reprendre/ enrichir le cahier des charges en passant en revue les zones de travail toujours dans le même sens du parcours.



RÉALISATION

Objectif: suivre la construction du chantier

Le CDC constitue la base de la programmation et permet d'évaluer régulièrement l'adéquation entre l'équipement qui se construit et les besoins initiaux identifiés.

Des pré-réceptions à différentes étapes, des machines ou des équipements, permettent de prendre à temps des erreurs ou des contraintes qui n'avaient pas été envisagées en amont.



MISE EN SERVICE, SUIVI ET ÉVALUATION

Objectif : vérifier l'atteinte des exigences formalisées initialement

Pour cette dernière étape, le CDC reste un point de repère essentiel pour évaluer la solution finale obtenue et le processus projet mis en œuvre.

La réception du projet est une étape cruciale et doit permettre les réajustements nécessaires avec les prestataires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- 10 questions sur... la conduite des projets de transformation Anact
- Réussir un projet de conception et d'aménagement de bâtiment en PME : l'enjeu des conditions de travail
 Anact
- <u>Ergo-conception : intégrer une approche ergonomique dans les projets d'investissements</u> Aract Pays de la Loire
- Cahier d'usage fonctionnel pour concevoir ou optimiser votre ligne de conditionnement dans le secteur agroalimentaire - Aract Normandie
- Conception de l'organisation des circulations et des flux dans l'entreprise INRS, ED6002, avril 2007
- Site internet http://www.agrobat.fr/, onglet cahier des charges
- Conception des lieux de travail. Obligations des maîtres d'ouvrage Réglementation, INRS, ED773, avril 2016
- Création de lieux de travail. Une démarche intégrant la santé et la sécurité. 10 points clés pour un projet réussi INRS, ED6096, juillet 2014
- Conception des lieux et des situations de travail. La programmation INRS, ED91, juillet 2011